



## Circulaire de rentrée – Septembre 2025

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les informations relatives à l'organisation de la rentrée scolaire pour l'année 2025-2026.

---

### 1. Rentrée des élèves

- **Pour les classes de MS au CM2** : lundi 1er septembre à 8h25.  
L'accueil des familles et l'appel des élèves auront lieu dans la cour.
  - **Pour les classes de PS** : rentrée échelonnée en deux groupes :
    - Lundi 1er septembre à 9h : élèves dont le nom de famille commence par A à L
    - Mardi 2 septembre à 9h : élèves dont le nom de famille commence par M à Z
- 

### 2. Équipe pédagogique et éducative

- Cheffe d'établissement : Sabine ANSART
- Secrétaire de direction : Marie-Eugénie PAILLETTE
- Professeur d'EPS : Olivier BEURION
- ASEM : Marina ROUÉ, Laurane GOURVEST
- Employée polyvalente : Jocelyne DUVAL
- Surveillante : Caroline HAUCHECORNE

## **Répartition des classes :**

- TPS/PS : Juliette GOYER
- PS/MS : Isabelle THIBAULT
- GS : Sandrine PELLERIN
- CP : Sabine ANSART et Caroline HAUCHECORNE
- CP/CE1 : Twiggy MALANDAIN
- CE1/CE2 : Hélène ADAM
- CM1 : Aurélie COUËNNE
- CM2 : Jennifer GENTIL et Caroline HAUCHECORNE

La réunion d'informations aura lieu **le mardi 16 septembre à 17h** pour tous et sera suivie d'un apéritif dinatoire organisé par l'APEL.

---

## **3. Jours et horaires de classe**

- **Semaine de 4 jours** : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- **Ouverture de l'école** : à partir de 8h00.
- **Début des cours** : 8h25 le matin et 13h25 l'après-midi.
- **Sortie des classes** : 11h30 et 16h30.

Les élèves de PS et de MS sont récupérés à la porte de leur classe.

Les élèves de CM1 et CM2 peuvent sortir seuls sur présentation de leur badge si une autorisation parentale a été transmise.

- **Sortie de la garderie** : 17h30 ou 18h00.
- **Important** : dès la sortie terminée, les familles sont invitées à quitter la cour pour permettre la fermeture du portail.

En cas de rendez-vous médical sur le temps scolaire, merci de prévenir l'enseignante de votre enfant.

#### 4. Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les enseignantes pourront proposer des temps d'APC sur la pause méridienne. Les familles concernées seront informées directement.

---

#### 5. Restauration scolaire

Le service de restauration fonctionne dès le jour de la rentrée, les **lundi, mardi, jeudi et vendredi**.

- Les menus sont affichés sur le panneau dédié.
  - Toute demande de repas exceptionnel doit être adressée uniquement par mail à l'adresse : [marie-eugenie.paillette@esja.fr](mailto:marie-eugenie.paillette@esja.fr) le mardi matin dernier délai pour un repas le jeudi ou vendredi ou le vendredi matin dernier délai pour un repas le lundi ou mardi suivant.
- 

#### 6. Aide aux devoirs et garderie

Ces services sont assurés les **lundi, mardi, jeudi et vendredi** dès la rentrée.

- Les enfants peuvent apporter un goûter équilibré ainsi qu'une gourde d'eau.
- Tous les élèves doivent avoir quitté l'école au plus tard à **18h**.

Tout retard pourra entraîner une facturation supplémentaire, voire une exclusion temporaire du service.

- Le service de garderie fermera exceptionnellement à **17h30** les jours suivants : les 17 octobre, 19 décembre, 13 février, 10 avril, 12 mai et 3 juillet.

## 7. Calendrier scolaire 2025-2026

- **Rentrée des élèves** : Lundi 1er septembre 2025
- **Vacances de la Toussaint** : du vendredi 17 octobre après la classe au dimanche 2 novembre inclus.
- **Vacances de Noël** : du vendredi 19 décembre après la classe au dimanche 4 janvier 2026 inclus.
- **Vacances d'hiver** : du vendredi 13 février après la classe au dimanche 1er mars inclus.
- **Vacances de printemps** : du vendredi 10 avril après la classe au dimanche 26 avril inclus.
- **Pont de l'Ascension** : du mardi 12 mai après la classe au dimanche 17 mai inclus.
- **Vacances d'été** : vendredi 3 juillet après la classe.

### Jours fériés :

- Mardi 11 novembre 2025
- Lundi 6 avril 2026
- Vendredi 1er mai 2026
- Vendredi 8 mai 2026
- Lundi 25 mai 2026

Le respect des horaires de classe, de garderie et du calendrier des congés est indispensable au bon déroulement des apprentissages. En cas d'absence, votre enfant devra rattraper le travail donné à son retour.

---

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration. Toute l'équipe éducative reste à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Bien à vous,

*Sabine ANSART*  
Cheffe d'établissement